Baccalauréat Professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC) (en alternance)

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38878/

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-09-2024 (5 ans)

Public : Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Pré requis : Exigés : Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP), **Recommandés** : Bonne représentation et vif intérêt pour le métier

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

- Rendez-vous individuel possible au 03 27 21 58 58
- Dossier de demande de formation, positionnement pédagogique : (tests écrits et entretien) délais d'accès :15 jours avant la date de démarrage

OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

Obtenir le diplôme : Bac Pro de niveau 4

Domaine Professionnel

Préparation d'une opération
Analyser les conditions de l'opération et son contexte.
Définir une installation ou un équipement à l'aide de solutions préétablies.
Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel.
Compléter les documents liés aux opérations.

Réalisation d'une installation
Organiser l'opération dans son contexte.
Réaliser une installation de manière éco-responsable.
Communiquer entre professionnels sur l'opération.

Livraison d'une installation
Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation.
Régler, paramétrer les matériels de l'installation.
Valider le fonctionnement de l'installation.
Communiquer avec le client/usager sur l'opération.

Dépannage d'une installation
Diagnostiquer un dysfonctionnement.
Remplacer un matériel électrique.

Domaine Général

- Français et Histoire- Géographie - Education moral et civique
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Prévention santé environnement
- Economie gestion
- Éducation physique et sportive

Le titulaire du baccalauréat professionnel "Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés" met en œuvre et intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique.

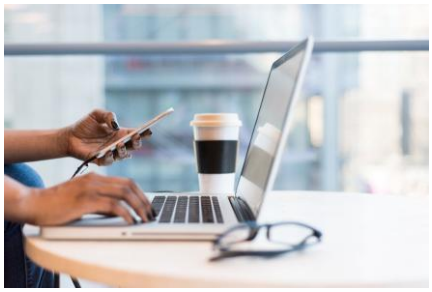

Il/elle est amené(e) à gérer des activités liées à la :

Préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance ;

Réalisation ;

Mise en service ;

Maintenance ;

Communication.

PERSPECTIVES POST-FORMATION :

Ce Baccalauréat professionnel permet un accès direct dans la vie active. F1602 - Électricité bâtiment, H1504 - Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique, I1309 - Maintenance électrique

Poursuite d'études possible en BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques - BTS CRSA https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37115/ ou

BTS Services Informatiques aux Organisations - BTS SIO https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35340/

Baccalauréat Professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC) (en alternance)

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38878/

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-09-2024 (5 ans)

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Formation en Alternance centre et entreprise (1 semaine/2).
- Cours en présentiel en atelier et salle de cours banalisée
- Documents pédagogiques, études de cas, plate-forme de formation à distance, travaux pratiques
- Plateau technique : atelier équipé en matériels.

Modalités d'évaluation :

- Examen ponctuel en fin de formation
- Epreuves écrites et orales en enseignement général
- Epreuves sportives suivant l'option
- Epreuves de pratique professionnelle

Validation : Baccalauréat Professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC) en examen ponctuel passé au terme de la formation (niveau 4 au RNCP). Possibilité de garder les bénéfices de notes en cas d'échec à l'examen pendant 5 ans et de repasser les blocs de compétences manquants en prolongeant le contrat d'apprentissage ou en signant un nouveau contrat.

Nombre de participants : 25 participants

Durée de la formation : 1350 heures sur deux années scolaires

Tarif de la formation : Formation gratuite pour l'apprenti(e) et l'entreprise

- 9 223€ prise en charge par l'opérateur de compétences

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »
Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (…) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Accessibilité : Accès pour les personnes à mobilité réduite et quel que soit le handicap

Mise en place d'une adaptation des moyens de la prestation.

Dates et modalités de contact : **Chaque année en septembre et/ou dès signature du contrat d'apprentissage**

Contact : **VALAREP** 85 avenue de Denain 59300 Valenciennes
Tel : 03 27 21 58 58 - Mail : valarep@valarep.fr

RESULTATS DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION : *pas d'antériorité

%	%	%	%	%	%
Taux de satisfaction stagiaires *	Taux de réussite à l'examen**	Taux d'insertion global dans le métier visé dans les 6 mois	Taux d'insertion professionnelle dans les 6 mois***	Taux de poursuite d'études*	Taux d'interruption en cours de formation*

VALEUR AJOUTÉE :

- Individualisation des parcours de formation,
- Point Info Ecoute accessible au centre.
- Accès aux ressources pédagogiques (ENT, CDI)
- Accompagnement individuel